

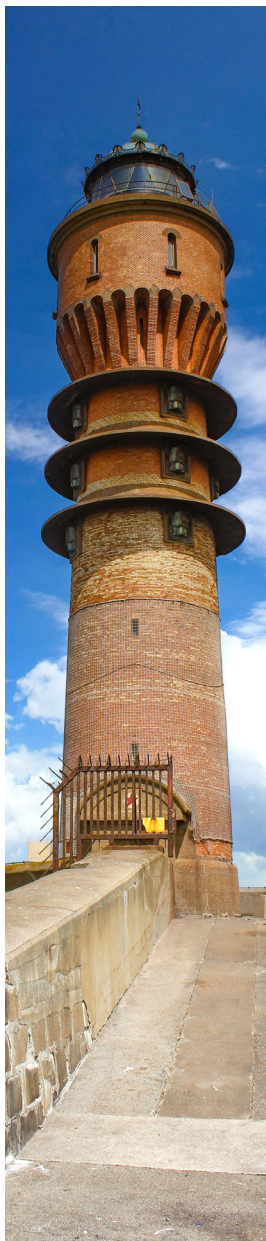


# ROB

Rapport d'orientation  
budgétaire

# 2025

# SOMMAIRE



<b>A. UN CONTEXTE NATIONAL ET DES DÉCISIONS DE L'ÉTAT QUI POURRAIENT IMPACTER LOURDEMENT ET DURABLEMENT LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES</b>	p 03
<b>B. DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES ET BESOINS DES SAINT-POLOIS, MISES EN ŒUVRE AU SEIN D'UN SERVICE PUBLIC MUNICIPAL ANIMÉ PAR DES FEMMES ET DES HOMMES AU PLUS PROCHE DU QUOTIDIEN</b>	p 04
Une Police Municipale plus que jamais présente et mobilisée au service des Saint-Polois et de leur tranquillité	p 04
La politique Enfance/Jeunesse pour un accès équitable pour tous à l'éducation et la formation favorisant l'épanouissement et la réussite de chacun	p 06
La politique Emploi/Insertion pour que chacun s'oriente ou accède au milieu professionnel	p 07
La politique d'accompagnement des habitants au quotidien pour contribuer à l'épanouissement de tous	p 08
La politique pour le développement de la qualité d'un cadre de vie et d'équipements publics dans lesquels on a plaisir à évoluer	p 10
La politique culturelle et d'animations qui participe pleinement au développement personnel aussi bien qu'au vivre ensemble	p 11
La politique sportive pour des activités accessibles à tous et un accompagnement des clubs pour des pratiques plus intensives et de compétition	p 12
<b>C. UNE MULTITUDE DE RÉALISATIONS QUI DÉBUTENT OU SE POURSUIVENT EN 2025, QUI MARQUENT LA MÉTAMORPHOSE ENGAGÉE DE LA VILLE</b>	p 13
<b>D. LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉALISER LES PROJETS 2025</b>	p 15
<b>E. UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION QUI SE CONFIRME ET S'INSCRIT DANS LA DURÉE</b>	p 16

## A. UN CONTEXTE NATIONAL ET DES DÉCISIONS DE L'ÉTAT QUI POURRAIENT IMPACTER LOURDEMENT ET DURABLEMENT LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

A l'heure où ces lignes sont écrites, seule une loi spéciale a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat. La loi spéciale est une procédure législative exceptionnelle, prévue par la Constitution (article 47) et la loi organique n°2001-692 relative aux lois de finances (article 45). Elle vise à garantir le financement des dépenses publiques et la continuité du fonctionnement des services publics, à partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'à adoption de la loi de finances et de la loi pour le financement de la Sécurité sociale pour 2025.

En l'absence d'adoption de ces deux dernières lois, les orientations du budget de l'Etat pour l'année 2025 ne sont pas arrêtées et leurs impacts sur le budget des collectivités locales pas davantage.

Rappelons que cet état de fait s'inscrit dans un contexte de fort endettement de la France qui semble nécessiter la prise d'importantes mesures d'économie. Certaines de ces mesures envisagées dans le précédent projet de loi de finances concernaient directement les collectivités locales, entraînant une réduction de leur budget estimée à hauteur de 10 milliards d'euros pour la seule année 2025.

De manière très concrète, si le prochain projet de loi de finances à venir reprenait des orientations similaires, les 3 budgets de la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer, fonctionnement, ressources humaines et investissement, pourraient subir une baisse allant jusqu'à 5% pour chacun d'entre eux.

Ainsi, si nous étions dans l'obligation d'appliquer une baisse de 5% à notre budget de fonctionnement, cela nous obligerait à réaliser une économie calculée sur la base de notre budget prévisionnel 2024 qui se monterait à 550 260 euros. Cette économie se répercuterait à l'évidence sur chacun des budgets des directions. Toutefois, à la lumière des dernières informations transmises, il semble que les contributions imposées aux collectivités territoriales seraient davantage de l'ordre de 2,5 milliards d'euros pour 2025.

S'il est compréhensible que les collectivités locales doivent dans leur ensemble contribuer à l'effort de redressement national, cela ne peut en aucun cas être au niveau envisagé initialement et sans concertation avec les premières concernées. Toute baisse sensible de nos budgets aurait à terme un impact direct plus particulier sur la diversité et la qualité des services proposés à la population. Elle aurait également des conséquences certaines en matière d'emploi notamment, que ce soit au sein de notre organisation ou auprès des prestataires qui interviennent à nos côtés quotidiennement ou réalisent les travaux liés à nos investissements.

Dans l'attente de l'élaboration de ce projet de loi de finances pour 2025 par l'Etat et de son adoption par les assemblés, nous bâtissons des budgets de fonctionnement et d'investissement auxquels nous n'appliquerons pas de baisses. Si des restrictions devaient s'appliquer dans les mois qui viennent, nous serions donc dans l'obligation de revoir ces budgets prévisionnels à la baisse en cours d'exécution, avec des répercussions qui pourraient être importantes aussi bien en matière d'ambitions portées au travers de nos politiques publiques, qu'en qualité et diversité des services proposés à la population.

Pour ce qui concerne le budget ressources humaines, la loi spéciale prévoit d'ores et déjà l'application d'une hausse conséquente pour les cotisations employeurs à la CNRACL, Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales. Cette hausse de 3 points pour 2025 avoisinera 145 000 euros de dépenses supplémentaires pour notre budget Saint-Polois, à laquelle s'ajoutera le rattrapage d'un point pour l'assurance maladie gelée jusque-là. Il est également à noter que cette hausse devrait perdurer dans des proportions similaires pour les exercices budgétaires 2026, 2027 et 2028.

L'ensemble de ces mesures, annoncées ou en réflexion, nous amènent à être prudents, tant dans l'élaboration de nos budgets que dans les projets énoncés pour 2025, lesquels figurent dans le présent rapport d'orientation budgétaire.

## B. DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES ET BESOINS DES SAINT-POLOIS, MISES EN ŒUVRE AU SEIN D'UN SERVICE PUBLIC MUNICIPAL ANIMÉ PAR DES FEMMES ET DES HOMMES AU PLUS PROCHE DU QUOTIDIEN

### Une Police Municipale plus que jamais présente et mobilisée au service des Saint-Polois et de leur tranquillité :



L'unification de la police municipale de Saint-Pol-sur-Mer avec celle de Dunkerque en 2024 a donné lieu à un renfort des effectifs et des moyens au service de la tranquillité et de la sécurité des habitants de la commune.

En effet, en plus du maintien des effectifs de la brigade territoriale de 15 agents basés au quotidien en journée au poste de police situé rue de la République et en service dans les rues de notre ville, les Saint-Polois peuvent compter aujourd'hui sur une police municipale présente 7j/7 et 24h/24 grâce notamment au recrutement de 8 agents et d'un chef de service adjoint qui sont venus renforcer la brigade de nuit.



L'objectif de cette démarche globale est d'intensifier notre lutte au quotidien pour contribuer à la tranquillité et à la sécurité de nos concitoyens. Nous intervenons ainsi à chaque sollicitation pour la tranquillité de tous et de chacun, que ce soit sur des faits de tapage nocturne, de

violence intra-familiale, de désordres dans l'espace public ou pour tout autre motif en allant au-devant des contrevenants. Nous déclenchons également, en lien avec les forces de police nationale, des contrôles routiers,

de vitesse, d'identité, de vérification de la conformité des activités commerciales et participons activement avec elles à la lutte contre toute forme de trafic. En 2025, les services de la police municipale sont donc mobilisables jour et nuit sur un simple appel au numéro unique 03-28-26-27-17.



En parallèle, le réseau de vidéoprotection a été considérablement élargi, avec aujourd'hui un total de 80 caméras opérationnelles, dans un maillage avec celui de Dunkerque centre, de Petite-Synthe et avec celui de Fort-Mardyck demain, de manière à pouvoir assurer une traçabilité, à l'échelle du Grand Dunkerque, du parcours d'éventuels auteurs de troubles. Cela aura également donné lieu à des investissements qui se poursuivront en 2025 pour doter le Centre de Supervision

Urbaine (CSU) basé à Saint-Pol-sur-Mer, de matériels performants favorisant la surveillance en temps réel durant les horaires de présence des agents.



Hors ces temps de présence, la surveillance est prise en charge au sein du Centre de Commandement et de Supervision Opérationnelle (CCSO) de Dunkerque de manière à assurer la continuité de la surveillance de l'espace public au moyen des caméras et de pouvoir déclencher les interventions à chaque fois que nécessaire. La liaison par fibre optique entre les deux centres a été réalisée à cet effet. L'action de la police municipale fait évidemment partie intégrante de cette qualité du service public municipal que nous souhaitons toujours développer davantage et adapter aux besoins quotidiens des habitants.

En témoignent également les actions de prévention que nous continuons à développer en direction de nos jeunes écoliers. Ainsi, nos agents de la police municipale dispensent le « permis piéton » depuis le début de cette année dans les 12 classes de CE2 de nos écoles. Nous continuons aussi à intervenir dans les collèges pour le contrôle des vélos et trottinettes afin de vérifier le bon fonctionnement des éléments de sécurité et de faire de la pédagogie sur l'importance de ces éléments auprès de celles et ceux dont les équipements ne seraient pas en conformité.

À l'image de ce qui a été réalisé lors de l'unification effective au 1<sup>er</sup> juillet 2024, la masse salariale pour 2025 est prise en charge sur le budget dunkerquois et vient donc en déduction de la dotation RH de Saint-Pol-sur-Mer. Il en est de même pour les coûts liés à la formation des agents ainsi qu'au fonctionnement quotidien de la brigade territoriale qui ne seront donc plus imputés sur le budget de fonctionnement Saint-Polois. Pour ce qui relève de l'investissement, un plan pluriannuel dont l'élaboration débute pour les trois communes associées reprend en son sein les besoins des trois entités.



Au-delà des aspects tranquillité, sécurité et prévention, les politiques publiques développées sont nombreuses et ce service public de proximité prend bien d'autres formes dans la vie de tous les jours.

## La politique Enfance/Jeunesse pour un accès équitable pour tous à l'éducation et la formation favorisant l'épanouissement et la réussite de chacun :

Cela se manifeste tout d'abord au travers de notre politique Enfance/Jeunesse, qui reste une priorité majeure pour la municipalité, marquée par de nombreuses avancées qui se perpétueront en 2025 et au-delà. Parmi ces dernières, nous pouvons citer quelques mesures emblématiques qui illustrent à la fois notre volonté de faire accéder équitablement le plus grand nombre aux services de qualité offerts, tout en générant de réels impacts sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens.



En premier lieu, la tarification solidaire pour bénéficier de la restauration scolaire avec un repas équilibré, de qualité, des produits issus pour certains de producteurs locaux. Dispositif qui bénéficie aujourd'hui à 80% des jeunes mangeurs tous les jours. Ainsi en 2025, le premier prix d'un repas continue à se monter à 75 centimes

d'euro. Cette première mesure a remporté un franc succès, en témoigne l'augmentation importante du nombre d'utilisateurs plus particulièrement depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, avec une hausse de 16% et une moyenne de 700 repas servis tous les midis, augmentation qui ne devrait pas se démentir en 2025 et qui nécessite un ajustement budgétaire en conséquence.



Autre mesure, la rentrée scolaire gratuite pour tous qui a été mise en œuvre dès le mois de septembre dernier. Ainsi pour la rentrée 2025/2026, nous garderons l'augmentation du forfait de rentrée à 50 euros par élève, ce qui nécessite également une prévision budgétaire en conséquence.

La mise en œuvre du Parcours de Réussite en complément du Point Citoyen et des Jobs Saisonniers sera également accessible en année pleine en 2025. Cet accompagnement individualisé pouvant articuler différentes mesures afin de contribuer à la solvabilisation du parcours d'études dans l'objectif qu'aucun étudiant ne doive arrêter ses études pour des problèmes financiers, sera encore renforcé avec un montant de l'aide pouvant aller jusqu'à 1 500 euros pour l'année scolaire en cas de besoin.



Au travers de ces trois exemples, on mesure l'engagement financier de la commune pour contribuer à la réussite et à l'épanouissement des jeunes du territoire dans leur scolarité et leurs études, pour un accès facilité à l'emploi.

Dernier axe notable, un travail et des moyens spécifiques pour une encore plus grande diversification des activités développées au sein des accueils collectifs de mineurs organisés pour les enfants de 3 à 13 ans révolus durant les vacances scolaires et la période estivale. Rappelons que c'est un total de 200 places qui est proposé aux vacances de février, avril, octobre, décembre et de 370 places l'été, pour des activités animées par des encadrants formés à cet effet se déroulant dans nos équipements publics, le tout à la grande satisfaction exprimée par les parents.

## La politique Emploi/Insertion pour que chacun s'oriente ou accède au milieu professionnel :



L'accès facilité à l'emploi passe notamment pour les plus jeunes par une orientation réussie. Ainsi nous allons poursuivre nos efforts en la matière au côté de nos partenaires en organisant la seconde édition de « CAP Réussite » qui permet aux collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi, de mieux identifier les métiers pour lesquels ils ont le plus

d'appétence à l'aide d'ateliers et d'outils innovants, tout en ciblant les filières les plus porteuses. Nous organiserons également la seconde édition du forum des métiers en partenariat avec France Travail, basé sur la découverte des métiers des fonctions publiques d'état, hospitalière et territoriale.

Au-delà de cette initiative spécifique, Saint-Pol-sur-Mer a l'intention de participer pleinement à l'essor annoncé du territoire et de prendre sa pleine place dans la dynamique de création des 20 000 emplois attendus, afin que ces derniers profitent à nos habitants.



Dans cette perspective, la première antenne 20 000 emplois s'est installée sur notre territoire et fonctionnera à plein régime en 2025. Donner le maximum d'information sur les métiers, les formations, les processus de recrutement et l'accompagnement

individuel proposé pour y accéder est la mission de cette nouvelle structure. Passer ensuite le relais à notre service emploi/insertion pour l'accompagnement effectif au quotidien qui contribuera à cet accès à l'emploi, constitue le maillage efficace entre partenaires et structures du territoire pour la réussite du plus grand nombre.



Une première illustration au travers de l'accompagnement de l'ouverture de l'établissement Quick réalisé entre septembre et décembre 2024 et l'accès de 26 Saint-polois aux 57 contrats de travail proposés. Ce sont donc près de 50% des emplois proposés qui ont été pourvus par des habitants de notre commune.

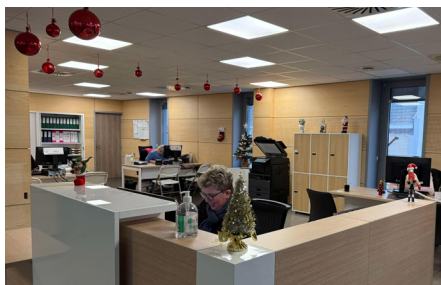
Une belle réussite qui en annonce beaucoup d'autres, grâce également à la politique volontariste menée pour aller en pieds d'immeuble faire se rencontrer employeurs et chercheurs d'emploi. Ainsi en 2025, ce ne sont pas moins de 8 opérations de cette nature qui seront menées en partenariat avec Entreprendre Ensemble, France Travail, les bailleurs et les entreprises. Rappelons qu'en 2024, elles avaient été l'opportunité de faire se rencontrer 67 entreprises avec 432 demandeurs d'emploi pour la signature de plus de 30 contrats de travail identifiés à ce jour, qui ne recouvrent pas la totalité des contrats signés, les bilans n'étant pas achevés.

Au-delà de faire se rencontrer employeurs et chercheurs d'emploi, il s'agit de mettre en œuvre un accompagnement individualisé adapté afin de contribuer à lever les freins au retour ou à l'accès à l'emploi. Ces derniers pouvant être multiples et variés, constitués par exemple par des problèmes de formation ou d'habilitation, des problèmes de garde d'enfants ou encore de mobilité. En effet, il est indispensable d'avoir la capacité à se déplacer sur un territoire pour rejoindre son poste de travail, on ne trouve que très rarement un emploi à la porte de chez soi.

Aussi, parce que nous restons persuadés que l'accès à l'emploi constitue un facteur important d'autonomisation, d'insertion et d'épanouissement, nous continuons à y consacrer du temps et des moyens, tout en allant rechercher les co-financements nécessaires, auprès de l'Europe et de l'Etat notamment, pour limiter les coûts pour la collectivité.

## La politique d'accompagnement des habitants au quotidien pour contribuer à l'épanouissement de tous :

L'ensemble des démarches du quotidien nécessite parfois un accompagnement de proximité pour aider à surmonter une difficulté passagère ou plus pérenne, pour expliquer et accomplir une démarche administrative, pour décoder la marche à suivre pour réaliser un projet, des travaux, obtenir un logement ou bien d'autres choses encore. C'est l'essence même de la mission du service public municipal de proximité à laquelle nous nous attachons tous les jours.



Ainsi, 2025 sera notamment l'opportunité de finaliser les aménagements du hall d'accueil de l'Etat Civil afin de le rendre encore plus accueillant et fonctionnel avec une zone d'attente plus confortable.

Ce sera également l'occasion de poursuivre la formation de nos agents en charge de l'accueil et de l'accompagnement aux démarches au travers de « Service plus » (726 rendez-vous en 2024). En effet, en même temps que nous poursuivons nos efforts pour la dématérialisation de bon nombre de démarches qui contribuent à leur simplification avec des prises de rendez-vous en ligne par exemple, nous continuons à croire que la qualité de l'accueil repose avant tout sur l'humain. Aussi, à l'heure où les guichets deviennent de plus en plus virtuels, nous intensifions nos efforts pour la qualité de l'accueil physique au sein de l'ensemble de nos directions et services. Dans cette volonté, nous consulterons les usagers sur la qualité de l'accueil proposé au travers de questionnaires de satisfaction et de recueils de propositions comme nous avons pu le faire au sein de notre SCAS en 2024.

L'accompagnement social individualisé de celles et ceux qui ont à faire face à un accident de la vie ou qui ont besoin d'un accompagnement dans la durée pour surmonter des problématiques spécifiques reste de la même façon une de nos priorités. Dans ce cadre, l'évolution de notre règlement d'attribution de l'aide facultative réalisée à la fin de l'année 2023 a porté ses fruits en 2024 avec l'aide d'un plus grand nombre de familles sur des besoins de première nécessité. Ce règlement continuera à évoluer en 2025 dans un travail partagé avec les communes associées de Dunkerque et Fort-Mardyck afin qu'il reste adapté au mieux aux problématiques rencontrées par les habitants.



2025 sera également l'année du développement de la démarche « Ville amie des aînés » que nous avons initiée en fin d'année dernière. Il s'agira d'exploiter les nombreuses idées et propositions émises au sein des réunions publiques que nous avons organisées, afin de rendre la ville toujours mieux adaptée à nos seniors. L'objectif est qu'ils continuent à s'y sentir pleinement acteurs et participants, en

fonction de leurs capacités, à la vie et au développement de notre cité. Ainsi, en même temps que notre offre de service continue de se diversifier, le nombre de personnes âgées participant à nos banquets, se voyant remettre un colis et bénéficiant de bons d'achat poursuit sa progression proportionnellement au vieillissement de la population. En 2024, 1 588 carnets de bons d'achat ont ainsi été offerts, dans une démarche qui bénéficie à la fois au gain de pouvoir d'achat de nos seniors et à la vie économique de notre territoire, puisqu'ils sont dépensés dans nos commerces Saint-Polois. Le budget 2025 devra donc prendre en compte cette progression.



Enfin, cette volonté d'accompagnement se décline également en direction de notre tissu associatif très étoffé, un atout majeur au service du vivre ensemble et de l'animation de notre territoire. C'est dans cette volonté que nous avons inauguré notre tout nouveau pôle associatif en 2024, un lieu ouvert à tous, de travail, de convivialité. Un lieu ressource qui doit permettre aux associations d'encore mieux travailler à la réalisation de leurs projets. Dans cette perspective, nous proposerons également, durant cette année 2025, un programme d'ateliers en lien avec la Bourse aux Associations, de manière à contribuer à la formation des responsables et bénévoles associatifs.

Faire en sorte que personne ne reste au bord du chemin, qu'une main tendue puisse être le premier geste pour l'élaboration d'un accompagnement adapté permettant à chacun de réaliser ses aspirations et ses projets, tout en contribuant à sa mesure à l'essor de notre cohésion et de notre territoire, est aussi une de nos missions importantes de service public.

## La politique pour le développement de la qualité d'un cadre de vie et d'équipements publics dans lesquels on a plaisir à évoluer :



Tout cela doit bien évidemment s'entendre dans un cadre de vie où chacun trouve sa place et où il fait bon vivre. C'est le sens de l'action au quotidien de nos services techniques. En matière de propreté et de qualité des espaces tout d'abord, avec un effort soutenu ces dernières années pour mieux entretenir, mieux verdier, mieux fleurir notre espace public tout en réintroduisant toujours plus de nature en ville.

Le travail entrepris est quotidien mais sans fin, nous nous y attachons cependant avec constance. C'est aussi le sens de la mutualisation de ces services en fin d'année 2024 qui permettra dès 2025 d'être encore plus ambitieux en la matière. Ainsi, dès ce printemps, nous mènerons des opérations renforcées avec des moyens humains et matériels dont nous ne disposons pas jusqu'ici, pour continuer à mieux entretenir les espaces dans une volonté de les rendre toujours plus propres et agréables à vivre.



Pour autant, comme cela a déjà été évoqué à de multiples reprises, nous ne pourrions pas maintenir et développer la qualité du cadre de vie sans que les habitants ne nous aident à le faire. Pas de papier à ramasser dès lors qu'il est mis à la poubelle, pas de déjection canine à évacuer si le maître la ramasse, pas de dépôts sauvages d'encombrants à traiter si le centre Saint-Polois prévu à cet effet est sollicité...

On pourrait multiplier ainsi les exemples, il est important que chacun en prenne conscience et adopte les comportements adaptés.



En même temps que du cadre de vie, les services techniques ont la charge de la maintenance des bâtiments et des équipements. Ce ne sont pas moins de 60 bâtiments publics dont les écoles, les salles de sport et de spectacle, les locaux à vocation plus administrative ou protocolaire qui sont à chauffer, à entretenir au quotidien et à moderniser. Un budget conséquent y est consacré tous les ans avec bon nombre d'agents qui interviennent tous les jours au sein de ces installations.

2025 verra ainsi se poursuivre les investissements pour rénover et rendre plus sobres nos écoles avec de lourdes réfections de toiture réalisées durant la période estivale. Dans le même temps, nous interviendrons pour rendre la cour d'une école plus résiliente, en d'autres termes moins minérale et mieux adaptée aux jeux et à la détente de tous les enfants, tout en développant notamment les capacités de récupération et d'infiltration des eaux de pluie.

Cette année est également celle de la finalisation de l'ensemble du relamping de nos salles de sport, avec un passage d'un éclairage au néon à l'utilisation de leds, pour des éclairages des espaces plus adaptés aux pratiques sportives, avec des durées de vie plus longues et beaucoup plus économiques en énergie. Nous poursuivrons nos efforts également en matière d'accessibilité de tous nos bâtiments, avec la réalisation de mises en conformité au regard des contraintes réglementaires à respecter dans un certain nombre de nos équipements.

## La politique culturelle et d'animations qui participe pleinement au développement personnel aussi bien qu'au vivre ensemble :



2025 sera encore une année riche en événements de toute nature. Nous l'avons promis en 2024 et nous l'avons réalisé, nous renouvellerons donc en 2025 l'organisation des « Polyfolies », la seconde édition de notre festival international de musique qui a généré un fort engouement auprès de la population.

Tout comme notre toute nouvelle Ducasse, fête populaire par essence, que petits et grands ont eu le plaisir de fréquenter nombreux l'année dernière et qu'ils espèrent retrouver cette année, nous ne les décevrons pas. En même temps que ces innovations, nous organiserons nos grands moments festifs habituels avec par ordre chronologique, le carnaval des tout-petits jusqu'aux plus grands et aux anciens, la chasse aux œufs, Halloween, la Saint-Martin et notre marché de Noël.



Bien évidemment, nous n'oublions pas non plus notre période estivale qui sera marquée, à l'image de ces deux dernières années, par une saison complète d'animations au sein du parc Prigent dont le succès ne se dément pas, ouvert cette année par un grand concert qui ravira les Saint-Polois.

Dans le même temps, la politique culturelle développée à Saint-Pol-sur-Mer a pour vocation de donner la possibilité à chacun d'avoir un accès diversifié et le plus souvent gratuit à de multiples activités proposées à la Médiathèque, à l'Académie de Musique et de Danse ou encore à l'école des Beaux-Arts.



A titre d'exemple, pour l'année musicale 2024-2025, ce sont 396 élèves (soit une hausse de 63 élèves sur 12 mois) inscrits dans des cours animés par 15 professeurs qui dispensent une formation musicale et enseignent la pratique d'un instrument de musique.

« La musique c'est Saint-Pol-sur-Mer ! »



Pour l'école des Beaux-Arts, ce sont 29 cours modulés par tranches horaires pour 165 élèves inscrits. Concernant la Médiathèque enfin, au delà d'avoir accès à des livres, des CD, des DVD, des jeux vidéo et pouvoir participer à un large programme d'animations très diversifiées, c'est aussi la possibilité de bénéficier

du réseau "Les balises"; c'est-à-dire accéder à toutes les bibliothèques du territoire communautaire en réservant des livres et en se les faisant livrer à la médiathèque.

## La politique sportive pour des activités accessibles à tous et un accompagnement des clubs pour des pratiques plus intensives et de compétition :



Les activités sportives municipales sont toujours plus courues et diversifiées. Que ce soit pour la randonnée, les sorties à la journée, l'escalade, le yoga, la musculation au sein d'un équipement que beaucoup nous envient et bien d'autres encore, la fréquentation est au rendez-vous en même temps que la satisfaction

des pratiquants. Pour mémoire, la totalité de ces activités est gratuite ou à prix très modérés sans concurrence avec ce qui est pratiqué ailleurs afin de permettre à chacun d'accéder à l'activité à laquelle il souhaite participer.



En parallèle, nos clubs sportifs continuent à se développer avec un nombre de licenciés qui ne fait que croître, des niveaux de pratique sportive de plus en plus élevés et donc avec des besoins en conséquence. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette dynamique très positive qui apporte beaucoup aux pratiquants

tout en contribuant à l'image de notre ville. Il nous faut également rendre hommage aux très nombreux bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour que tout cela soit possible.

En même temps, force est de constater que nous atteignons des limites quant à l'occupation de nos équipements aujourd'hui très fortement sollicités et à nos capacités de subventions et d'investissement au regard des exigences des fédérations sportives toujours plus importantes au fil de l'évolution des niveaux de pratique.

En conséquence, nous avons une réflexion partagée à engager en la matière, car le nombre et le niveau des équipements sportifs à Saint-Pol-sur-Mer sont très importants et enviés par nombre de communes de 20 000 habitants qui ne peuvent se prévaloir de l'équivalent, nous ne pourrions pas aller au-delà dans le contexte budgétaire national qui s'impose à nous.



## C. UNE MULTITUDE DE RÉALISATIONS QUI DÉBUTENT OU SE POURSUIVENT EN 2025, QUI MARQUENT LA MÉTAMORPHOSE ENGAGÉE DE LA VILLE



Si 2024 a été une année charnière durant laquelle nous avons poursuivi des démolitions et surtout posé des premières pierres pour la réalisation d'un certain nombre de chantiers, 2025 verra la concrétisation des efforts et le démarrage d'autres nouveaux projets.

Ainsi, dès le début de l'année, la réhabilitation des Résidences Lys et Violettes par Partenord sera achevée. Un chantier de plusieurs mois qui aura permis de travailler tant sur l'extérieur qu'à l'intérieur des 2 résidences, pour apporter davantage de confort dans les logements tout en apportant une autre qualité d'isolation thermique qui permettra une baisse globale des consommations.

En parallèle, une concertation avec les habitants sera menée dans l'objectif de finaliser le projet de réaménagement de la place « Cité Liberté » pour un démarrage des travaux après l'été.



Pour ce qui concerne la cité des Cheminots, une quatrième phase de démolition sera conduite durant le premier semestre, laquelle sera suivie par le lancement de la phase de réhabilitation des maisons « cheminotes » au second semestre.

À partir du mois de juin, le réaménagement total du square Delvallez sera lancé en même temps que les travaux pour le prolongement de la rue Victor Hugo. Il s'agira donc de travailler sur la qualité de l'espace public en même temps que les projets de réhabilitation et de construction se concrétiseront.



Puis en septembre, le Médicentre sera livré et ouvrira ses portes. Une autre réalisation qui voit concrètement le jour et aura la capacité de proposer aux habitants les prises en charge tant attendues.

À Jean Bart/Guynemer, les choses avancent également puisque l'appartement témoin sera livré et visitable dans le courant du premier semestre, avec une réhabilitation de Guynemer qui suit son cours comme prévu. Les démolitions se poursuivront en parallèle avec les entrées EFG et NOTU de petit et grand Jean Bart. Là encore, un effort conséquent sera porté pour l'aménagement de l'espace public avec les premières interventions sur le boulevard de l'Espérance à compter de la fin du premier trimestre.

Par ailleurs, la construction de la résidence quai Wilson et des maisons individuelles par Habitat du Nord se poursuit avec une livraison attendue au début de l'année 2026. Dans la série des très bonnes nouvelles, les 26 nouveaux logements construits par le Cottage rue des Rossignols devraient quant à eux être livrés dans le courant du second semestre.



Nous pourrions poursuivre encore longtemps cet inventaire tant les projets sont nombreux, riches et divers. Ils représentent autant de nouvelles opportunités de logements neufs, confortables et durables, plus particulièrement pour les Saint-Polois, dans un contexte communautaire où il faut rappeler que la demande est aujourd'hui nettement supérieure à l'offre. Ils marquent également la métamorphose en cours de la ville, avec une image qui évolue très positivement et une dynamique reconnue par tous qui contribue à l'attractivité de notre territoire.

## D. LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉALISER LES PROJETS 2025



Le vote du budget 2025 interviendra en conseil consultatif le jeudi 20 mars et en conseil municipal de Dunkerque le jeudi 27 mars.

Comme posé en préambule, le cadrage budgétaire de cette année 2025 tient évidemment compte d'un contexte national très incertain et des orientations qui seront prises par le gouvernement pour l'élaboration de la loi de finances. Dans ce contexte inédit, nous adoptons une attitude prudente et nous appuyons sur le compte administratif prévisionnel 2024 qui continue à s'affiner avec un taux de réalisation qui devrait avoisiner 98%, au regard du

budget primitif, complété des décisions modificatives intervenues durant l'exercice.

Dans ces perspectives, les prévisions sont les suivantes :

- Les dépenses de fonctionnement devront globalement rester stables par rapport à 2024 et s'établir autour d'un peu plus de 11 millions d'euros pour répondre aux besoins des services, tels qu'ils ont été identifiés et affinés dans le processus d'élaboration budgétaire mené depuis le mois d'octobre dernier ;
- Les dépenses en investissement sont quant à elles fixées à hauteur de 4 millions d'euros auxquelles viendront s'ajouter les reports de 2024, avec un programme élaboré sur trois objectifs principaux :

- Poursuivre la modernisation de notre patrimoine en investissant dans nos différents équipements, pour les rendre plus sobres et économiques en fonctionnement quotidien ;
  - Investir dans la qualité de nos espaces publics pour contribuer au bien-être de tous, favoriser le vivre ensemble et ramener la nature en ville ;
  - Maintenir nos équipements et nos installations pour permettre leur utilisation par tous, en les adaptant au mieux aux besoins et aspirations de chacun.
- Les dépenses en Ressources Humaines sont estimées pour ce qui les concerne à hauteur d'un peu moins de 11,5 millions d'euros tenant compte des mouvements de fusion et de mutualisation auxquels il a été procédé en 2024.

- L'état des effectifs au 01/01/2025 :

Agents titulaires	
Cat A	13
Cat B	44
Cat C	229
Total	286
Contractuels sur emploi permanent	
23	
Agents en apprentissage ou en parcours d'insertion	
Parcours Emploi Compétence	8
Apprentis	1
Total	9
Total général	318

- Quelques éléments remarquables à prendre en compte :

L'année 2024 aura été marquée plus particulièrement par l'unification de la police municipale avec celle de Dunkerque et la création de la brigade territoriale de Saint-Pol-sur-Mer, composée d'une équipe d'agents basée dans le poste de police de la commune et exerçant ses missions au quotidien dans les rues de la ville. Le transfert de ces agents du budget RH de Saint-Pol-sur-Mer à celui de Dunkerque avait été réalisé de manière effective au 1<sup>er</sup> juillet, entraînant une première baisse du coût global de la masse salariale.

En fin d'année, il a également été procédé à la mutualisation des équipes du Centre Technique Municipal avec celles des communes associées de Dunkerque, de Fort-Mardyck et de la Communauté Urbaine, pour la création d'un service commun au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ces équipes restent également attachées fonctionnellement à la ville de Saint-Pol-sur-Mer, dans une organisation et des conditions de travail identiques à ce qui existait jusqu'ici. Ce dernier mouvement entraîne le retrait de 89 agents de notre masse salariale, pour un coût total estimé au 1<sup>er</sup> janvier de cette année à 4 050 000 euros.

Comme indiqué en introduction, la loi spéciale prévoit une augmentation de 3 points de la cotisation employeur au titre de la CNRACL ce qui représente un coût supplémentaire à intégrer estimé à 145 000 euros, auquel s'ajoutera 1 point au titre de l'assurance maladie.

Enfin, comme chaque année, le coût du glissement vieillesse – technicité est estimé à 71 300 euros pour cette année.

## **E. UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION QUI SE CONFIRME ET S'INSCRIT DANS LA DURÉE**

L'ensemble des orientations, projets et réalisations énoncé au fil de ce document confirme, s'il en était besoin, la dynamique de transformation dans laquelle est engagée Saint-Pol-sur-Mer depuis maintenant 3 ans, étayée par la coopération renforcée qui existe aujourd'hui entre les trois communes associées.

Sans rien perdre de son identité et de sa singularité, nous transformons la ville sur elle-même, sans heurt, mais indéfectiblement, tout en développant des politiques publiques qui mettent l'habitant au cœur des préoccupations, dans des équilibres budgétaires qui préservent l'avenir.

Il s'agit de rendre la ville toujours plus agréable à vivre pour les Saint-Polois, de proposer de nouvelles capacités d'emploi et de logement au sein d'espaces publics de qualité, ainsi qu'un accompagnement fort et incarné du service public municipal pour chacun.

Tout cela concourt à son attractivité, au bien-vivre ensemble dans une tranquillité préservée, tout en rééquilibrant la mixité sociale et en veillant à ce que chacun s'épanouisse et trouve sa pleine place, à la mesure de la réalisation de ces projets et aspirations, dans un territoire plus large lui-même en plein développement.

